

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFiP-RHO-17-0659 du 28/07/2017

Arrêté du 7 juin 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
CLASSE NORMALE FILIERE EXPERTISE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de
classe normale filière expertise.

Date d'application : 01/10/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE FILIÈRE EXPERTISE.....	3
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE FILIÈRE EXPERTISE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale filière expertise

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale filière expertise dont le nom suit est affectée dans les fonctions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Catherine	MONTFORT	143965	DISI Ouest ESI Nantes Marsauderies IDIV CN expert emploi informatique Programmeur de système d'exploitation	DISI Ouest ESI Nantes IDIV CN expert emploi informatique Programmeur de système d'exploitation	01/10/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 7 JUIN 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	